



Brief pour l'Action

Mobiliser les investissements infranationaux pour la résilience climatique

BRIEF POUR L'ACTION



We act,
We connect,
We transform.

Mobiliser les investissements infranationaux pour la résilience climatique

Transformer les obstacles financiers en solutions

Programme climatique



Introduction

Le 28 avril 2026, Regions4 a organisé une session de la communauté de pratique RegionsAdapt sur le financement de l'adaptation infranationale, réunissant plus de 70 gouvernements régionaux et experts qui se sont connectés en ligne pour explorer comment mobiliser et structurer le financement de la résilience climatique au niveau territorial.

S'appuyant sur les enseignements du rapport RegionsAdapt 2025, la session a combiné des conseils d'experts avec des expériences régionales concrètes.

Elle a mis en lumière à la fois les barrières structurelles limitant l'accès au financement et l'innovation croissante des régions dans la conception des mécanismes de financement et des cadres d'investissement.

Cette discussion a marqué une étape importante dans le parcours de 10 ans de RegionsAdapt, reflétant un changement plus large, passant de la planification de l'adaptation à la mise en œuvre et à l'investissement.

Contexte

Cette communauté de pratique s'appuie sur les données probantes et les connaissances issues du rapport d'étape 2025 de RegionsAdapt et de l'engagement continu auprès des membres, notamment sur les données provenant du processus de divulgation des États et des régions du CDP.

Le rapport met en lumière 11 exemples infranationaux illustrant comment les régions tirent parti de diverses approches financières, allant des recettes carbone aux mécanismes de financement décentralisés, pour faire progresser l'adaptation au changement climatique tout en générant des cobénéfices pour la nature et les communautés. Il souligne également des défis persistants, notamment l'écart entre les besoins d'adaptation et les financements disponibles, ainsi que la part limitée des fonds parvenant aux niveaux infranationaux.

Expériences régionales présentées

- **Le Québec** (Canada) sur le marché du carbone
- **La Catalogne** (Espagne) sur le Fonds pour le climat et les crédits climatiques
- **Île-de-France** (France) on diversifying finance options
- **São Paulo** (Brésil) sur FINACLIMA, un mécanisme de financement mixte
- **La Lombardie** (Italie) et la budgétisation verte

Expert Invité

- **Sustainable Finance Observatory** sur l'investissement dans les projets d'adaptation

Rapport RegionsAdapt 2025

Financer l'adaptation là où
le changement se produit

[Lire le rapport](#)



Matériel de la session

Accédez à l'enregistrement complet et à la présentation de la session

- [Programme et intervenants](#)
- [Enregistrement](#)
- [Diapositives de présentation](#)

Rapport RegionsAdapt 2025

Face à l'intensification des impacts climatiques, l'adaptation est de plus en plus reconnue comme un investissement stratégique ; toutefois, les flux financiers mondiaux restent insuffisants. Les besoins d'adaptation des pays en développement sont estimés à 365 milliards de dollars par an, or seulement 3,5 % du financement mondial pour la climat est actuellement consacré à l'adaptation, et moins de 17 % parvient aux communautés locales.

L'écart est le plus marqué dans les pays du Sud, où les impacts sont les plus importants mais où l'accès reste limité par des systèmes centralisés et un accès direct restreint.

Dans le même temps, de nombreuses régions, notamment dans les pays de l'OCDE, font preuve de leadership : elles mobilisent des ressources, créent des mécanismes et mettent à l'essai des solutions innovantes, se positionnant ainsi comme des moteurs de l'investissement climatique.

Le rôle des régions

Les gouvernements régionaux sont des acteurs essentiels car ils

- **Détiennent des mandats clés** dans des secteurs comme l'eau, l'agriculture et les infrastructures
- **Agissent comme connecteurs**, en traduisant les stratégies nationales en actions territoriales
- **Stimulent l'innovation**, tester et déployer à grande échelle des solutions financières
- **Mobilisent les investissements**, les gouvernements infranationaux assurant environ 70 % des investissements publics liés au climat dans les pays de l'OCDE.

Sources de financement diverses mais fragmentées

Les gouvernements infranationaux mobilisent déjà un large éventail de sources de financement, regroupées en cinq catégories :

1. **Finances publiques nationales** (budgets régionaux, transferts nationaux, fonds pour le climat)
2. **Finances publiques internationales** (sources multilatérales et bilatérales, souvent accessibles via les systèmes nationaux)
3. **Engagement du secteur privé** (prêts, obligations, partenariats public-privé)
4. **Philanthropie** (soutien à l'innovation et aux projets en phase de démarrage)
5. **Finances innovantes** (par exemple, les crédits carbone et biodiversité, encore largement au stade pilote)

Obstacles à l'adaptation infranationale

Défis institutionnels

- Les régions manquent d'accès direct et de mandats clairs.
- L'adaptation reste cloisonnée au sein des services environnementaux.
- Intégration verticale faible

Lacunes en matière d'accès et de distribution

- Le financement de l'adaptation est fortement centralisé.
- Le financement privilégie les régions les plus solvables ou les plus visibles.
- Les territoires les plus vulnérables peinent à accéder au financement

Obstacles liés à la capacité et aux données

- Préparation de projet insuffisante et/ou expertise technique limitée pour développer des projets prêts à l'investissement.
- Absence de systèmes de données et de surveillance localisés
- Difficulté à démontrer l'impact

Barrières financières et de marché

- Les instruments ne sont pas adaptés (taille importante, procédures complexes).
- L'adaptation est perçue comme un investissement peu rentable. Absence de revenus clairs → difficultés à monétiser les avantages.
- Autonomie fiscale et capacité d'emprunt limitées
- En raison d'obstacles structurels majeurs, le nombre de projets bancables répondant aux exigences des investisseurs en matière de risque, de rendement et d'impact est limité.
- Risques élevés et mal répartis
- Projets de petite taille et fragmentés → absence d'échelle et de standardisation
- Coûts de transaction élevés → passage du modèle à la mise en œuvre : contractualisation,
- Difficile à catégoriser → L'adaptation infranationale est une nouvelle catégorie de projets.

La voie à suivre : Recommandations aux gouvernements infranationaux :

- 1 **Passer de la planification aux pipelines d'investissement**
Élaborer des projets finançables et prêts à être bancables en intégrant les considérations financières dès le départ.
- 2 **Renforcer les systèmes de données et de surveillance**
pour suivre les investissements et démontrer les impacts
- 3 **Diversifier les sources de financement**
Déployer des outils financiers innovants et renforcer les capacités fiscales, notamment les recettes propres et la solvabilité.

- 4 **Intégrer l'adaptation dans les systèmes budgétaires**
Utilisez des outils comme la budgétisation verte pour généraliser l'adaptation dans les dépenses publiques.

- 5 **Renforcer les cadres juridiques et politiques**
Renforcer la gouvernance, la coordination interdépartementale et l'expertise financière

- 6 **Renforcer les capacités institutionnelles et techniques**
Favoriser les partenariats à plusieurs niveaux et entre pairs, en tirant parti de réseaux comme RegionsAdapt

Panel 1

Expériences infranationales Mobiliser des financements pour l'adaptation

Québec

Le marché du carbone comme pilier financier

Le Québec considère depuis longtemps la tarification du carbone comme l'un des outils les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en générant des revenus pour soutenir les efforts d'action et d'adaptation aux changements climatiques.

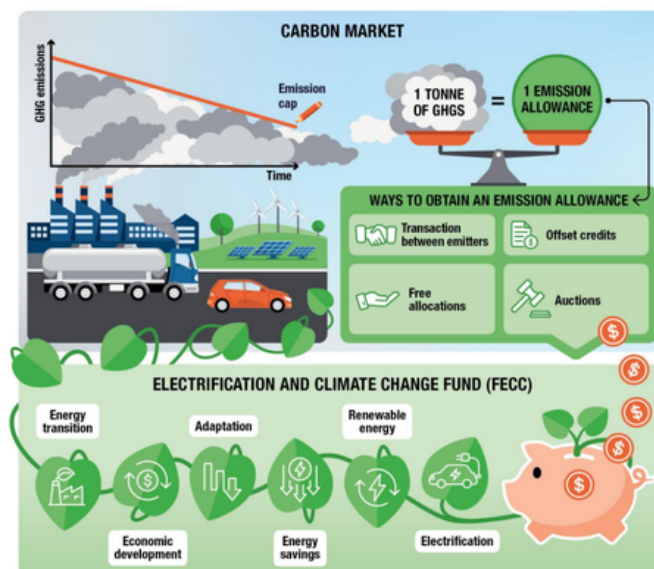
La province a instauré une taxe sur le carbone en 2007 par le biais d'une redevance sur les carburants, qui a permis de financer son premier plan d'action climatique. En 2013, elle a mis en place un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), intégrant ainsi le coût du carbone directement dans les décisions des entreprises. En 2014, le Québec a interconnecté son système avec celui de la Californie, créant ainsi le plus important marché du carbone des Amériques, avec une possible expansion future à l'État de Washington d'ici 2027.

Le système couvre désormais environ 80 % des émissions de gaz à effet de serre du Québec. Les entités réglementées des secteurs des transports, de l'industrie, du bâtiment et de l'énergie doivent céder des quotas d'émission correspondant à leurs émissions, qu'elles peuvent acquérir par le biais d'enchères, de transactions de marché, d'allocations gratuites ou de crédits compensatoires. Les émissions restantes peuvent également être couvertes par des projets volontaires, notamment par des mécanismes de compensation.

Le Québec a souligné que le système est conçu pour réduire les émissions au moindre coût tout en offrant flexibilité et prévisibilité aux entreprises. Un élément clé est que tous les revenus générés — plus de 11 milliards de dollars à ce jour — sont entièrement réinvestis dans la lutte contre les changements climatiques par l'entremise du Fonds d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (FEC). Ce fonds soutient un large éventail d'interventions, dont l'électrification, l'efficacité énergétique, l'innovation, le développement économique et, de plus en plus, l'adaptation, grâce à la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 du Québec.

Le financement de l'adaptation a considérablement augmenté au fil du temps. Pour son plan de mise en œuvre 2025-2030, le Québec a alloué environ 1,34 milliard de dollars canadiens à l'adaptation, soit près du triple des montants précédents. Les investissements ciblent les principaux risques, comme les inondations, les vagues de chaleur, l'érosion côtière et les feux de forêt.

QUÉBEC CLIMATE ACTION



Les programmes financés comprennent :

- Un programme de 500 millions de dollars canadiens visant à aider les municipalités à élaborer des plans climatiques (y compris des évaluations des risques et des mesures d'adaptation) dans le cadre de l'initiative « Accélérer la transition climatique locale ».
- programmes de résilience aux inondations
- Initiatives d'écologisation urbaine (par exemple OASIS) soutenant les municipalités et les communautés autochtones
- Projets d'érosion côtière et de submersion
- Agrilimat, accompagne les agriculteurs dans l'intégration de l'adaptation dans leurs pratiques

En réponse aux questions posées, le Québec a précisé que les fonds sont légalement réservés à l'action climatique. Cependant, la répartition entre l'atténuation et l'adaptation demeure flexible et déterminée politiquement, avec une nette tendance à l'augmentation des dépenses d'adaptation à mesure que les impacts climatiques s'intensifient.

Pour plus d'informations

- **Diapositives de présentation** : fichier PPT disponible [ici](#)
- **Marché du carbone** : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/marche-carbone.asp>
- **Plan pour une économie verte 2030** : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte>
- **Étude de cas de Regions4 sur le marché du carbone au Québec**, disponible en anglais, en français et en espagnol : <https://regions4.org/csd/quebec-carbon-market-financing-climate-action>

Catalogne

Fonds pour le climat, fiscalité verte et nouveaux crédits climatiques

La Catalogne a présenté un système dual combinant financement public via une taxe sur les émissions de CO2 des véhicules à moteur et mécanismes de financement privés par le biais de crédits climatiques financés par les propriétaires fonciers et les entreprises.

Fonds climatique catalan

Le Fonds climatique catalan, créé en 2017 par la loi de finances régionale et renforcé par la loi sur le changement climatique, est un instrument entièrement dédié à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci. L'allocation des fonds suit une priorisation structurée en cinq catégories : recherche et innovation, projets d'entreprises, projets des collectivités locales, participation citoyenne et projets stratégiques spéciaux.

Le fonds est financé en partie par :

- 50 % des recettes provenant de la taxe sur les émissions de CO₂ des véhicules à moteur, créée spécifiquement pour alimenter le Fonds pour le climat.
- 20 % des recettes provenant de la taxe sur les installations ayant un impact sur l'environnement
- Le reste provient d'autres sources régionales.

À ce jour, environ 407 millions d'euros ont été mobilisés, soutenant 99 projets.

La taxe sur les émissions de CO₂ des véhicules s'applique aux voitures particulières, aux fourgonnettes commerciales et aux motocyclettes, en fonction de la propriété et du niveau d'émissions plutôt que de l'utilisation (PAS AUTOCARES O CAMIONES). Les recettes annuelles ont oscillé entre 65 millions d'euros en 2021 et 51 millions d'euros en 2023, la tendance à la baisse reflétant les améliorations apportées aux émissions des véhicules.

La Catalogne a mis en lumière plusieurs difficultés de mise en œuvre :

- Retard dû à la pandémie de COVID
- Résistance du secteur automobile
- La nécessité de construire de nouveaux systèmes de collecte de données
- Débats sur la taxation de la propriété par rapport à celle de l'usage

Malgré cela, le système fonctionne désormais efficacement et a permis d'importants investissements dans la lutte contre le changement climatique.

Crédits climatiques : mobilisation des financements privés

La Catalogne a également mis en place un système émergent de crédits climatiques, développé dans le cadre d'un projet LIFE. Ces « crédits climatiques forestiers » sont adaptés aux conditions régionales, où les forêts couvrent environ 65 % du territoire et sont majoritairement des propriétés privées.

La Catalogne promeut donc une gestion forestière multifonctionnelle qui améliore la fourniture de services écosystémiques, en allant au-delà des crédits carbone traditionnels pour adopter des « crédits climatiques » qui intègrent le carbone, l'eau et la biodiversité dans un cadre combiné d'atténuation et d'adaptation.

Cela met l'accent sur la valeur sociale, valorise le travail forestier et génère des opportunités économiques locales qui contribuent au maintien de la population dans les zones rurales.

Les projets sont financés par des entreprises privées, qui reçoivent en retour des crédits climatiques qu'elles peuvent utiliser pour des informations non financières dans leurs comptes annuels, conformément à la directive sur le reporting de durabilité des entreprises, ou pour se conformer à la taxonomie de l'UE.

Le gouvernement de Catalogne établit le cadre réglementaire et veille à son strict respect, tandis que les propriétaires fonciers et les entreprises développent et financent les projets.

En trois ans, 9 projets sont en cours, dont 4 sont terminés, couvrant 500 hectares, et nous avons mobilisé plus d'un million d'euros d'investissement.

Ce système répond aux principaux défis régionaux tels que la sécheresse, le risque d'incendies de forêt et la rareté de l'eau, et reflète une approche plus intégrée de l'adaptation et de la gestion des écosystèmes.

Pour plus d'informations

- Diapositives de présentation : fichier PPT disponible [ici](#)
- Fonds climatique catalan : https://canviclimatic.gencat.cat/ca/ambits/Llei_canvi_climatic/el-fons-climatic/



Île-de-France

Diversifier ses finances sous contraintes structurelles

L'Île-de-France a présenté un aperçu détaillé de son contexte territorial et de ses contraintes financières.

Cette région, qui compte environ 12 millions d'habitants, est la région capitale de la France. Elle englobe Paris et plus de 1 200 communes. Elle représente près de 20 % de la population nationale et près de 30 % du PIB, concentrés sur seulement 2 % du territoire.

Bien que très dense et urbanisée, la région est composée à 75 % de terres agricoles ou forestières, ce qui l'expose à des risques climatiques majeurs tels que les vagues de chaleur, les inondations (fluviales et pluviales) et la sécheresse. Environ un habitant sur trois (plus de 3 millions de personnes) est exposé à la chaleur urbaine, tandis que les inondations, dues à la Seine et au ruissellement de surface, affectent l'ensemble du territoire. La sécheresse a également été soulignée comme un défi croissant, notamment en raison de ses conséquences sur l'agriculture et le bâtiment.

Le gouvernement régional possède des compétences clés en matière d'aménagement du territoire, de transports, d'éducation et de développement économique. Sa stratégie d'adaptation a été élaborée progressivement depuis 2021, à partir d'une évaluation de la vulnérabilité, et a abouti à un plan comprenant 60 actions, intégrées aux documents de planification régionale. Ces documents sont contraignants pour les autorités infrarégionales sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan financier, la région dispose d'un budget d'environ 6 milliards d'euros, mais son autonomie fiscale est limitée, car elle dépend largement des transferts de l'État et de la fiscalité existante. Elle ne peut créer de nouvelles taxes, et certains instruments fiscaux pertinents (comme les taxes liées aux inondations) relèvent des échelons inférieurs de l'administration. La région a également souligné sa capacité très limitée à modifier la fiscalité existante ou à générer de nouvelles recettes.

Dans ce contexte, la région s'est attachée à diversifier ses sources de financement et à optimiser les leviers existants, notamment pour soutenir les petites municipalités et les collectivités locales aux capacités financières limitées.

Pour plus d'informations

- **Diapositives de présentation** : fichier PPT disponible [ici](#)
- **Plan régional d'adaptation** : [ici](#)
- **Cadre d'obligations vertes, sociales et durables pour la région Île-de-France**



Dans ce contexte, la région s'est attachée à diversifier ses sources de financement et à optimiser les leviers existants, notamment pour soutenir les petites municipalités et les collectivités locales aux capacités financières limitées.

- Les subventions publiques demeurent le principal instrument, soutenant plus de 200 projets, notamment le rafraîchissement urbain, la végétalisation des cours d'école, la restauration des rivières et la prévention des inondations.
- Une agence régionale (Île-de-France Nature) soutient la création et la gestion des espaces verts et contribue à l'amélioration des espaces naturels existants.
- Les mécanismes d'emprunt, notamment les obligations vertes et durables émises depuis 2012,² représentent désormais plus de 20 % des recettes régionales et financent des infrastructures telles que la construction ou la rénovation de 450 écoles résilientes face au changement climatique, avec un accent particulier sur l'amélioration du confort thermique estival.
- Les financements européens, notamment via le programme Pathways2Resilience, soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie, l'Île-de-France participant en tant que région sélectionnée pour ce programme.
- Les fonds agricoles européens sont utilisés pour soutenir la résilience climatique dans l'agriculture.
- Des approches de financement mixte sont à l'étude, notamment pour l'adaptation des forêts.
- Des investissements sont également consacrés à la résilience des transports, compte tenu de l'envergure et de l'importance du réseau régional, décrit comme le deuxième réseau de transport le plus dense et le plus utilisé au monde.

L'approche globale met l'accent sur la combinaison d'instruments pour compenser la capacité limitée de génération de revenus et pour soutenir les municipalités, en particulier les plus petites.



Expert invité

Sustainable Finance Observatory

Rendre les projets d'adaptation investissables

Comprendre les investisseurs et communiquer la valeur du projet

Les investisseurs sont généralement réticents au risque et exigent des conditions de bancabilité claires. Cela inclut des profils risque-rendement-impact bien définis, caractérisés par de faibles niveaux de risque, des rendements prévisibles et une capacité d'expansion.

L'ingénierie financière peut renforcer ces profils en :

- Réduire les risques et améliorer les rendements (ou la valeur perçue), et ainsi abaisser le coût du capital
- Quantifier et monétiser les impacts, y compris les pertes évitées et les cobénéfices économiques, sociaux, sanitaires et écologiques plus larges
- Renforcement des systèmes de données et des cadres de suivi relatifs aux risques climatiques, à l'évaluation des impacts et à l'évaluation économique

Amplifier l'impact des finances publiques

- **Intégrer l'adaptation aux stratégies et plans d'investissement infranationaux** afin de définir des portefeuilles de projets clairs et d'aligner les dépenses publiques sur les objectifs climatiques. *Exemple : en Inde, le Maharashtra et le Tamil Nadu intègrent des mesures de refroidissement passif dans leurs budgets publics et ciblent les subventions sur les interventions prioritaires.*
- **Suivre et catégoriser les dépenses liées à l'adaptation** afin de renforcer la priorisation, la transparence et la responsabilisation. *Exemple : le cadre d'action du PNUE pour les milieux urbains fondés sur la nature aide les gouvernements à identifier et à suivre les dépenses pertinentes pour le climat.*
- **Intégrer l'adaptation dans des programmes de développement plus vastes** permet de pallier les contraintes d'échelle et d'accroître l'attractivité auprès des financeurs. *Exemple : l'initiative EcoCity à Tianjin, en Chine, intègre des solutions fondées sur la nature dans un programme de développement urbain plus large.*
- **Utiliser des incitations réglementaires et de marché pour mobiliser les investissements privés, notamment la fiscalité, la réglementation et les systèmes de crédits négociables.** *Exemple : à Washington, D.C., un marché de crédits pour la rétention des eaux pluviales permet aux promoteurs immobiliers de s'acquitter de leurs obligations en achetant des crédits générés par des investissements dans les infrastructures vertes, grâce à un prix plancher public garantissant la liquidité et réduisant les risques.*

L'Observatoire de la finance durable est un groupe de réflexion indépendant à but non lucratif spécialisé dans l'ingénierie financière. S'appuyant sur l'expertise d'anciens professionnels du secteur bancaire, il soutient le développement de solutions financières innovantes pour faciliter la viabilité financière des projets d'adaptation au changement climatique. —

Principes et modèles de financement souvent utilisés pour rendre bancables les projets d'adaptation

Divers mécanismes financiers complémentaires peuvent être combinés pour améliorer la viabilité des investissements d'adaptation :

- **Intégration à des actifs générateurs de revenus** : Associer des mesures d'adaptation à des infrastructures ou des activités économiques rentables, permettant ainsi des subventions croisées au sein des projets. *Exemple : En Malaisie, un tunnel sert à la fois d'infrastructure de gestion des eaux pluviales et de route à péage générant des revenus.*
- **Monétisation des cobénéfices** : Les projets d'adaptation génèrent de la valeur économique grâce aux pertes évitées et aux cobénéfices supplémentaires, qui peuvent être captés par le biais de redevances, de tarifs ou de mécanismes de valorisation foncière. Cela nécessite une évaluation rigoureuse des risques et une analyse des parties prenantes. *Exemples : À Quintana Roo (Mexique), un fonds d'assurance paramétrique pour la restauration des récifs est financé par les acteurs du tourisme ; au Cap, la restauration des écosystèmes en amont est soutenue par les usagers de l'eau situés en aval.*
- **Réduction des risques et financement mixte** : les finances publiques sont utilisées de manière stratégique pour réduire les risques d'investissement grâce à des instruments tels que les prêts concessionnels, les subventions, les subventions aux dépenses d'investissement et les garanties.
- **Partenariats public-privé (PPP)** : contrats structurés permettant le partage des risques et des revenus entre acteurs publics et privés. *Exemple : aux Pays-Bas, un important projet de modernisation routière intégrant des mesures de protection contre les inondations est financé par un modèle de conception-construction-financement-maintenance.*
- **Regroupement de projets et approches de portefeuille** : regroupement de projets en portefeuilles plus importants (par exemple, pour une émission obligataire) afin d'attirer des investisseurs institutionnels. *Exemple : Zanzibar a émis un sukuk (obligation islamique) pour financer des initiatives en faveur de l'économie bleue.*
- **Crédits carbone et biodiversité** : ces mécanismes nécessitent des résultats vérifiés, une additionnalité, des stratégies de monétisation claires et des systèmes de suivi robustes alignés sur les normes du marché.



		aptation benefit (to private sector)	of adaptation benefit by private sector	
Bilbao flood-proof district	Flood risk management within public and private landholdings	Developable commercial land and improved real estate value	Revenues from land sales	<ul style="list-style-type: none"> → Shared profits from joint venture with private landowners → Allocation of private developable area for public housing → Indirectly – through increased city tax revenues from new real estate developments
Quintana Roo	Coastal area protection from extreme weather	More secure tourism revenues	Tourism revenues	<ul style="list-style-type: none"> → Contributions by tourism sector to parametric insurance premium payments → Indirectly – through increased taxes from tourism
Aquapolo Ambientale wastewater reuse	Enhanced water security and resource savings through reuse of treated wastewater	Avoided operational losses from depleting water supply	Stable and predictable water supply and tariffs through reuse of treated wastewater	<ul style="list-style-type: none"> → Private company financed the wastewater treatment and reuse system → State government retained industrial businesses within its jurisdiction

Source : *Élaborer un argumentaire financier pour l'adaptation urbaine : Guide et études de cas*, C40 Cities, Rebel, 2026

Étapes pratiques pour améliorer la structuration des projets en vue de la création de valeur

- 1 Aligner les fonctions de planification climatique et de financement
- 2 Renforcer l'évaluation économique et analyser l'exposition des parties prenantes, les analyses coûts-bénéfices (ACB) et la volonté de payer
- 3 Impliquer les parties prenantes bénéficiaires (par exemple les entreprises) dès les premières étapes
- 4 Associer les financeurs dès la phase de conception, de planification et de préparation des projets
- 5 Identifier ou développer des sources de revenus liées aux bénéfices de l'adaptation
- 6 Investir dans les capacités de préparation des projets et dans l'ingénierie financière (concevoir des projets bancables en amont, anticiper les exigences, structurer les projets, réaliser la diligence raisonnable)
- 7 Renforcer les cadres de données, de transparence et de reporting

Pour plus d'informations

Pour en savoir plus et découvrir des exemples pratiques, consultez les diapositives de la présentation ici.

sustainablefinanceobservatory.org



Structurer les ressources pour l'adaptation infranationale

São Paulo FINACLIMA et architecture de financement mixte

L'État de São Paulo a présenté FINACLIMA, un mécanisme de financement climatique infranational lancé en 2024 afin de mobiliser des financements privés et mixtes pour l'adaptation au changement climatique, son atténuation et le renforcement de la résilience. Ce mécanisme vise à combler un déficit de financement structurel tout en tirant parti d'une opportunité sous-exploitée : les obligations réglementaires environnementales existantes qui génèrent déjà d'importants flux financiers privés (par exemple, les indemnités, les règlements, les exigences en matière de recherche et développement).

FINACLIMA vise à mobiliser des ressources privées, multilatérales et, à terme, publiques pour lutter contre le changement climatique, en privilégiant dans un premier temps la restauration des écosystèmes, la biodiversité et les solutions fondées sur la nature dans les systèmes agricoles – comme en témoignent les projets pilotes menés dans le système hydrique de Cantareira (paiements pour services écosystémiques) et à Pontal do Paranapanema (restauration de zones complexes à faible végétation). Les phases ultérieures s'étendront à des secteurs tels que l'énergie, les déchets et l'économie circulaire.

Fonctionnement de FINACLIMA

FINACLIMA se distingue par le fait qu'il s'agit d'un mécanisme de financement et non d'un fonds. Elle regroupe plusieurs sources de financement privé au sein d'une seule entité opérationnelle, assurant ainsi la conformité réglementaire face à la demande croissante du secteur privé en matière d'investissements ESG structurés, et s'inscrivant dans la transition plus générale des financements par subventions vers des approches de financement mixte.

Dans sa phase initiale, FINACLIMA fonctionne principalement grâce à des ressources privées et multilatérales, les voies de financement public étant encore en développement.

- Les fonds sont gérés par FUNDBIO, une organisation indépendante à but non lucratif, ce qui garantit agilité et transparence grâce à un accord de coopération de 7 ans.
- Un modèle de gouvernance multipartite (gouvernement, secteur privé, monde universitaire, société civile) définit les priorités stratégiques.
- Point important, les flux financiers ne transitent pas par le Trésor public, ce qui permet une mise en œuvre plus flexible et plus efficace.



Principales caractéristiques

- Capacité à combiner plusieurs instruments de financement (obligations légales, accords réglementaires, dons, financement mixte), augmentant ainsi la viabilité financière.
- Une solide sécurité réglementaire et un alignement avec les priorités stratégiques de l'État, sous la supervision de l'État de São Paulo.
- Faciliter l'accès aux terres pour les projets de restauration, en s'attaquant à un obstacle majeur à leur mise en œuvre.
- Des économies d'échelle et une traçabilité accrue permettent des interventions plus importantes et plus efficaces.
- Soutien aux chaînes d'approvisionnement locales et aux capacités techniques, notamment aux agriculteurs et aux prestataires de services.

Leçons clés

1. La conception institutionnelle est tout aussi importante que les outils financiers, notamment en combinant une supervision stratégique de haut niveau avec une gestion opérationnelle indépendante.
2. Le financement mixte nécessite une approche séquentielle, les projets pilotes contribuant à réduire les risques et à attirer des investissements plus importants.
3. Les obligations réglementaires peuvent être réorientées vers le financement climatique, créant ainsi de nouvelles sources de capitaux pour l'adaptation fondée sur la nature.
4. Le contexte territorial façonne les solutions financières, nécessitant des approches sur mesure plutôt que des modèles standardisés.

FINACLIMA illustre comment les collectivités territoriales peuvent structurer des mécanismes de financement adaptés aux cadres réglementaires et à la demande du marché. Ce mécanisme devrait permettre de restaurer jusqu'à 1,5 million d'hectares d'ici 2050.

Pour plus d'informations

- finaclima@sp.gov.br
- <http://www.semil.sp.gov.br/finaclima-sp>
- Diapositives de présentation : fichier PPT disponible [ici](#)



Lombardie

Budget vert :

Premiers résultats

WHO

La Lombardie a présenté son expérience préliminaire en matière de budgétisation verte, en commençant fin 2024 par la mise en place d'un groupe de travail interministériel impliquant plusieurs ministères afin de garantir une large appropriation et une expertise (environnement et climat, budget et finances, planification et relations extérieures, agriculture et forêts, territoire et systèmes verts).

WHAT

Le processus a combiné deux initiatives :

- Un projet financé par la Commission européenne (TSI) visant à mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation des dépenses vertes
- Le projet « Budget de la prochaine génération » de la coalition Under2 est axé sur la formation et l'apprentissage par les pairs.

WHY

Ce processus est lié au cycle budgétaire régional et aux cadres stratégiques, notamment la Stratégie régionale pour le développement durable, le Programme régional pour le développement durable, la Loi sur le climat et la stratégie régionale d'adaptation adoptée en 2025.

WHEN

La région a choisi de mettre en œuvre un étiquetage a posteriori, analysant les dépenses sur la base des actes juridiques après l'adoption du budget par le gouvernement régional, soit avant le 30 avril, et par le conseil régional, soit avant le 31 juillet.

WHERE

La méthodologie est basée sur la taxonomie de l'UE et a été mise en œuvre et testée sur un échantillon de décrets d'engagement de dépenses.

Les premiers résultats sont les suivants :

- Développement d'une méthodologie d'étiquetage fonctionnel, fondée sur les six objectifs environnementaux de la taxonomie de l'UE, permettant d'évaluer si les dépenses contribuent positivement aux objectifs environnementaux et ne nuisent pas aux autres objectifs.
- Tests sur les données budgétaires
- L'implication de plus de 230 employés dans tous les départements
- La Lombardie est reconnue pour son travail en matière de budget vert dans sa notation 2025.

Cette expérience souligne l'importance du renforcement des capacités, de la coordination interne et de l'apprentissage auprès d'autres régions.



Pour plus d'informations

- [Budget vert en Lombardie](#)
- [Budgets de nouvelle génération - Transformer les budgets des États et des régions pour atteindre la neutralité carbone \(Rapport Under2 - septembre 2025\)](#)
- Diapositives de présentation : fichier PPT disponible [ici](#)

Andalousie

Relier la budgétisation verte

à la planification et suivi climatique

Outre les interventions des panels, des participants du public ont également pris la parole pour partager des expériences concrètes de leurs régions. L'Andalousie, notamment, a présenté un exemple d'approche intégrée du budget vert.

La région a souligné que son système s'appuie sur sa loi climatique de 2018, qui érige la budgétisation verte en priorité stratégique au sein du Plan d'action climatique andalou. Dans ce cadre, l'Andalousie publie deux rapports annuels complémentaires :

- Un rapport ex ante évaluant l'adéquation du budget aux objectifs climatiques
- Un rapport a posteriori évaluant la mise en œuvre réelle

Ces deux documents sont accessibles au public et ont été élaborés grâce à une collaboration entre les services de planification environnementale et budgétaire.

Une méthodologie détaillée a été élaborée, alignée sur les cadres internationaux tels que la taxonomie de l'UE.

Il comprend trois étapes :

1. analyser la pertinence climatique des indicateurs budgétaires,
2. en appliquant des coefficients de pondération quantitatifs, et
3. évaluer les programmes en fonction de leurs mandats et responsabilités institutionnels.

En parallèle, le bureau régional du climat produit un rapport annuel de suivi des indicateurs clés de performance, notamment les dépenses liées au climat.

Ce système crée un lien fort entre la budgétisation régionale et la mise en œuvre et le suivi des politiques climatiques, permettant ainsi une transparence et une cohérence accrues.

Pour plus d'informations

- Étude de cas détaillé (Regions4 Case Study Database, disponible en anglais et en espagnol : [Du budget à l'impact : comment l'Andalousie aligne ses finances publiques sur les objectifs mondiaux de développement durable et de lutte contre le changement climatique](#)

Remerciements

Nous tenons à remercier les intervenants qui ont partagé leurs expériences et leurs points de vue au cours de cette session :

- **Observatoire de la finance durable** : Emilie Maehara, directrice exécutive adjointe
- **Québec (Canada)**: Philippe Grégoire, Climate Change Advisor, International Partnerships, Carbon Market Directorate
- **Catalogne (Espagne)** : Maria José Sarrias, directrice du Bureau catalan pour le changement climatique
- **Île-de-France (France)**: Daniel Richard, Climate Change Adaptation Officer
- **São Paulo (Brésil)** : André Previato, conseiller spécial du Cabinet
- **Lombardie (Italie)** : Maria Chiara Merlo, chargée de mission administrative – Département de la planification stratégique et des relations extérieures

À propos de ce Brief pour l'Action

Ce document d'orientation fait partie d'une série visant à informer les membres de Regions4 des principaux résultats et recommandations issus des recherches de Regions4 et des sessions de la communauté de pratique.

- **RegionsAdapt** est une initiative climatique de Regions4 qui rassemble plus de 85 gouvernements régionaux. Elle mobilise l'ambition et l'action en matière d'adaptation au changement climatique en facilitant l'accès aux dernières innovations, outils et meilleures pratiques au niveau régional.
- La **Communauté de pratique RegionsAdapt** offre aux gouvernements régionaux un espace pour présenter leur expertise, apprendre les uns des autres, discuter et s'engager dans une série de sessions d'apprentissage sur des sujets ciblés liés à l'adaptation, afin de les aider à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs propres politiques et activités en matière d'adaptation.

Auteurs : Secrétariat de Regions4 Date : mai 2026

Les séances et le matériel de la communauté de pratique RegionsAdapt sont soutenus par le gouvernement du Québec.

Québec 

Pour plus d'informations sur cette initiative, veuillez consulter :

regions4.org   

